

Acheter des billets d'avion, de train, ou renouveler son permis de conduire au bureau de Poste: le gouvernement travaille sur plusieurs "idées" pour développer à terme de nouveaux services dans les agences de La Poste, a indiqué jeudi à l'AFP la ministre déléguée à l'Economie numérique Fleur Pellerin.

"Le courrier a beaucoup souffert du développement des mails, cette activité est en déclin et La Poste doit se réinventer, trouver de nouveaux relais de croissance, grâce au numérique notamment", a résumé la ministre qui a officialisé le contrat de présence territoriale pour 2014-2016, signé entre l'Etat, le groupe postal et l'Association des maires de France.

"Je crois beaucoup au développement numérique, comme la mise à disposition de tablettes dans certains bureaux, qui va relancer l'activité des agences mutualisées et donc leur fréquentation", a ajouté Mme Pellerin.

Depuis novembre, La Poste expérimente dans 50 agences communales un accès internet gratuit aux sites de services publics (Caf, sécurité sociale, Pôle Emploi), via des tablettes tactiles mises à disposition des clients.

"On n'exclut pas non plus de proposer aussi à terme des services d'Etat civil, par exemple des demandes de renouvellement de permis de conduire", a ajouté Mme Pellerin.

"Ce sont des idées sur lesquelles nous travaillons, comme des partenariats avec la SNCF ou Air France", a-t-elle précisé.

Dans le cadre de ce nouveau contrat de présence territoriale, 170 millions d'euros par an pour 2014, 2015, 2016, sont alloués à La Poste (via un abattement de taxes locales) pour lui permettre de maintenir ses 17.000 points de contact en France.

La Poste, dans son communiqué jeudi, souligne que "l'intégration de services postaux dans des espaces mutualisés de services (Relais de Service Public, maisons de services publics) est un axe prioritaire" de ce contrat.

"La mutualisation de services pourra également prendre d'autres formes, en s'ouvrant notamment à de nouveaux types de partenaires en lien avec le secteur de l'économie sociale (Esat) mais également dans des offices de **tourisme**, ou encore des stations-service, des buralistes", souligne La Poste.

"Ce contrat répond également à de nouvelles demandes avec des problématiques telles que l'adaptation des horaires aux attentes des usagers, le renforcement de l'intégration des services postaux dans des espaces mutualisés de services publics ou l'équipement numérique des agences communales", ont souligné Mme Pellerin et le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg, dans un communiqué commun.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Billets de train d'avion état civil pistes de réflexion pour de nouveaux services à la Poste](#)